

D'importants investissements au sein du service de collecte des déchets et des déchèteries

L'année 2017 se termine comme elle a débuté au sein du service de gestion des déchets de la CCPMB, par de nombreux investissements. Aménagement et création de nouveaux points de tri sélectif, travaux de mise aux normes des déchèteries communautaires, au total 1 200 000 euros consacrés à ces réalisations, avec le soutien de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'Etat pour 50% de ces dépenses.

« L'objectif permanent de la CCPMB est d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers tout en optimisant les coûts de fonctionnement », explique Patrick Kollibay, Vice-Président en charge de la gestion des déchets.

Des points de tri sélectif qui permettent de collecter tous les déchets

La CCPMB procède à la mise en place de points de tri sélectif complets, comprenant des conteneurs semi-enterrés pour les 3 types de déchets (le verre, les emballages recyclables et les ordures ménagères). Cette opération garantit un meilleur tri et de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité pour les usagers lors de la dépose mais aussi pour les agents de la CCPMB pendant la collecte. Cette action limite également l'impact du service sur l'environnement en réduisant le nombre de véhicules de collecte en circulation grâce à l'optimisation des points.

Pour équiper l'ensemble des 10 communes en points de tri sélectif le programme s'étend jusqu'en 2021. Il permettra de supprimer au total 4 véhicules et générer 450 000 € d'économies annuelles de fonctionnement.

Depuis début 2017, 5 emplacements ont déjà été réalisés à Domancy (Intermarché), à Passy (rue de la Pérouse, Chemin des Juttes et Bay) et à Saint-Gervais (Route des Contamines).

A partir de fin novembre, de nouveaux points seront réalisés à Passy (Chemin de la Tour et Rue Paul Corbin) et à Saint-Gervais (Rue du Casino).

Pour 2017, le coût total de ces opérations s'élève à 460 000 € TTC.



Un programme ambitieux de modernisation des déchèteries

Suite au diagnostic des déchèteries réalisé en 2016 et à la visite d'inspection de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), il est apparu nécessaire de moderniser et de mettre aux normes les déchèteries de la CCPMB à Megève, Saint-Gervais et Sallanches. Le coût global de ce programme de travaux est de 800 000 euros réparti sur 2 ans.



La 1^{ère} phase de travaux a été réalisée fin 2016. Elle a consisté à la création d'un local destiné aux déchets dangereux et à l'installation de garde-corps sur les quais de déversement des déchets pour éviter les chutes de personnes.

Une 2^e phase a débuté le 20 novembre et se déroulera jusqu'au mois de mars 2018. Elle comprend l'agrandissement du haut de quai à Saint-Gervais, la reprise de l'ensemble des réseaux et la réfection des enrobés.

Ces travaux entraineront la fermeture alternative des déchèteries communautaires à Saint-Gervais-les-Bains, Sallanches et Megève. Durant les périodes de fermeture, les usagers sont invités à se rendre dans les 3 autres déchèteries de la CCPMB.

LES FERMETURES

Déchèterie à Saint-Gervais-les-Bains : semaine du 04/12 au 09/12

Déchèteries à Sallanches et Megève : début d'année 2018_>> [dates communiquées ultérieurement](#)

Les travaux sont réalisés avec le soutien de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'Etat :



Contacts

Elisabeth AMBLARD, contact presse – 06 47 66 34 80, e.amblard@ccpmb.fr
Benoît CAZENAVE, contact technique – 04 50 93 72 81, b.cazenave@ccpmb.fr